

Votants : 68

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 juin 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 juin 2022

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI - APPROBATION 1ÈRE PROGRAMMATION D'ACTIONS 2022

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Noélie FERREIRA à Mélina TACHE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Séverine VACHON à Philippe MAUFFREY, Florence Villes à Yvonne VACKER, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Corinne RIVET BONNEAU.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 JUIN 2022

COHÉSION SOCIALE INSERTION - CONTRAT DE VILLE - PILIER EMPLOI - APPROBATION 1ÈRE PROGRAMMATION D'ACTIONS 2022

Monsieur **Bastien MARCHIVE**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le Contrat de Ville 2015-2022 signé le 6 juillet 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 16 décembre 2019 concernant le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR), prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2022

Considérant le comité technique partenarial du contrat de ville du 5 avril 2022,

Dans le cadre de la programmation du pilier Emploi/Développement économique du Contrat de Ville (CDV), année 2022, le comité technique partenarial, réuni le 5 avril 2022 a émis un avis favorable pour plusieurs projets. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions

- **ASFODEP (Association pour la Formation professionnelle, le Développement de l'Education Permanente)**

☞ « *Référent Unique de parcours* »

3 250 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification, notamment issus des quartiers prioritaires.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Programme Départemental d'Insertion et au titre du FSE pour un montant prévisionnel global de 19 950 euros.

- **AIN (Association Intermédiaire Niortaise)**

☞ « *Référent de parcours - Plateforme vers l'emploi* »

6 500 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification, notamment issus des quartiers prioritaires.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Programme Départemental d'Insertion et au titre du FSE pour un montant prévisionnel global de 45 984,66 euros.

- **Centre Socio-Culturel du Marais**

☞ « *Référent de parcours - Espace Emploi* »

3 250 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification, notamment issus des quartiers prioritaires.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Programme Départemental d'Insertion et au titre du FSE, ainsi que des fonds propres pour un montant prévisionnel global de 18 689 euros.

- **MIPE (Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi)**

☞ « *Référent de parcours* »

13 000 €

L'action vise l'accompagnement pour le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, des bénéficiaires du RSA et des jeunes sans qualification, notamment issus des quartiers prioritaires.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements du Conseil Départemental des Deux-Sèvres au titre du Programme Départemental d'Insertion et au titre du FSE pour un montant prévisionnel global de 74 700 euros.

- **ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)**

☞ « *Encourager l'Entrepreneuriat dans les quartiers* »

15 930 €

L'action qui s'adresse principalement aux habitants des quartiers prioritaires, porte sur l'accompagnement de l'ensemble du parcours d'un créateur d'entreprise : de la détection jusqu'à la consolidation du projet.

Cette action comprend un temps fort qui vient valoriser ces initiatives, nommée « trophée des quartiers »

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, d'entreprises privées et des produits issus du micro crédit pour un montant prévisionnel global de 59 911 euros.

- **Mission Locale**

☞ « *Passerelle pour l'emploi jeunes entreprises et quartiers 9^{ème} édition* »

8 587,00 €

La Mission Locale vise à travers ce projet à accompagner des groupes de jeunes chercheurs d'emploi des quartiers prioritaires afin de :

- rencontrer des chefs d'entreprises locales (ateliers, tables rondes, forums, jobs ou stages dating, ...),
- découvrir des entreprises, des métiers, des productions locales dans le cadre de visites et /ou de stages en entreprises et de créer un réseau,
- se créer des opportunités d'emploi et de s'ouvrir sur d'autres secteurs professionnels.

Il est important de souligner que cette action est organisée par des jeunes et pour des jeunes.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires et de la DDETSPP pour un montant prévisionnel global de 11 087 euros.

- **Mission Locale**

☞ « *Parrainage spécifique jeunes des quartiers prioritaires* »

5 500 €

La Mission Locale vise à travers ce projet à accompagner prioritairement les jeunes des quartiers prioritaires, en s'appuyant sur un réseau de parrains et marraines en activité pour :

- Clarifier son projet professionnel
- Retrouver confiance en soi
- Retrouver une dynamique dans les démarches de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle.

Par ailleurs, sont mobilisés les co financements de l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires et de la DDETSPP pour un montant prévisionnel global de 8 270 euros.

Le montant global des subventions proposées ce jour par la CAN est de **56 017 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus, énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer les conventions afférentes.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 68

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 1 (M. Eric PERSAIS ne participe pas au vote)

Bastien MARCHIVE

Délégué du Président